

NOTICE**GALLIVAC IB88 lyophilisat pour suspension pour inhalation par nébuliseur
pour poulets à chair****1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE
MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION
RESPONSABLE DE LA LIBERATION DES LOTS SI DIFFERENT**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:
Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA
Avenue Arnaud Fraiteur 15-23,
1050 Bruxelles (Belgique)

Fabricant responsable de la libération des lots:
Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS,
Laboratoire Porte des Alpes
99, rue de l'Aviation
69800 Saint Priest (France)

2. DÉNOMINATION DU MEDICAMENT VETERINAIRE

GALLIVAC IB88 lyophilisat pour suspension pour inhalation par nébuliseur pour poulets à chair

3. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES ET AUTRES INGREDIENTS

Coronavirus atténué de la bronchite infectieuse, souche CR88121, au min 4,0 log₁₀ DIO₅₀*

Excipient q.s.p. 1 dose

*DIO= dose infectant l'oeuf

4. INDICATIONS

Immunisation active pour réduire les signes cliniques et les lésions causées par l'infection par le coronavirus variant souche CR88.

Début de l'immunité : 3 semaines après la vaccination.

Durée d'immunité : au moins cinq semaines.

5. CONTRE-INDICATIONS

En l'absence de données, les futures pondeuses et reproductrices ainsi que les poules pondeuses ne devraient pas être vaccinées.

6. EFFETS INDESIRABLES

La vaccination peut induire des signes cliniques respiratoires légers et transitoires qui peuvent persister quelques jours en fonction de l'état sanitaire des poulets.

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPECES CIBLES

Poulets de chair.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPECE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Une dose de vaccin, par nébulisation, à l'âge de 14 jours.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Dissoudre le lyophilisat dans de l'eau minérale (3 à 5 ml), puis le diluer dans un volume d'eau minérale correspondant au nombre d'animaux vaccinés (adapter le volume d'eau nécessaire en fonction du nébulisateur utilisé; pour de plus amples informations, contacter le fabricant).

Pulvériser au-dessus des animaux, en utilisant un pulvériseur à pression capable de produire des microgouttelettes (diamètre moyen 80 à 150 µm).

10. TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats : Zéro jour.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver et transporter réfrigéré (entre 2° C et 8° C). Protéger de la lumière.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions: 2 heures à une température de 25° C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après EXP:. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. MISES EN GARDE PARTICULIERES

Le virus vaccinal peut diffuser aux poules non vaccinées. L'infection des oiseaux non vaccinés par le virus vaccinal issu des oiseaux vaccinés ne produit aucun signe de pathologie. D'autre part, les tests de laboratoire ont montré que le virus vaccinal ne présente pas de tendance à la réversion vers la virulence. Ainsi, la diffusion virale aux oiseaux non vaccinés peut, en l'état actuel des connaissances, être considérée comme sans danger. Cependant, il convient d'essayer d'éviter la propagation du virus vaccinal à des oiseaux sensibles comme les poules de remplacement ou les jeunes oiseaux.

Précautions particulières d'emploi chez l'animal :

Ne vacciner que les animaux en bonne santé.

Une vaccination avec le médicament vétérinaire ne peut remplacer les autres vaccinations classiquement utilisées contre la bronchite infectieuse.

Respecter les conditions habituelles d'asepsie.

Utiliser du matériel dépourvu de toute trace d'antiseptique et/ou de désinfectant.

Ne pas utiliser de nébulisateur de type "atomiseur".

Procéder à la nébulisation dans le local d'élevage, ventilation arrêtée et porter un masque de protection approprié.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Procéder à la nébulisation dans le local d'élevage, ventilation arrêtée et porter un masque de protection approprié.

Manipuler avec précaution. Porter un équipement protecteur des yeux et des voies respiratoires, conformément aux normes européennes actuellement en vigueur. Pour de plus amples informations, contacter le fabricant.

Se laver les mains au savon et les désinfecter après la vaccination.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Aucune information n'est disponible quant à la compatibilité de ce vaccin avec d'autres vaccins. Par conséquent, l'innocuité et l'efficacité de l'administration de ce vaccin avec d'autres vaccins (qu'ils soient administrés au même moment ou à différents moments) ne sont pas démontrées.

Surdosage (symptômes conduite d'urgence, antidotes) :

L'administration accidentelle de dix doses de vaccin peut induire des signes cliniques respiratoires légers qui peuvent persister quelques jours, ou une réduction transitoire du gain de poids, en fonction de l'état sanitaire des poulets.

**13. PRECAUTIONS PARTICULIERES POUR L'ELIMINATION DES MEDICAMENTS
NON UTILISES OU DES DECHETS DERIVES DE TELS MEDICAMENTS
VETERINAIRES**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

Décembre 2020

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

BE-V214995

Flacon (verre) de type I.

- . boîte de 1 ou 10 flacon(s) de 1000 doses.
- . boîte de 1 ou 10 flacon(s) de 2000 doses.
- . boîte de 1 ou 10 flacon(s) de 2500 doses.
- . boîte de 1 ou 10 flacon(s) de 5000 doses.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Délivrance

Sur prescription vétérinaire.